

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 10 JUIN 2019 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ # DPDRL190072 ◀

Nature et effets :

- Autoriser un bâtiment accessoire attenant de 4,27 mètres par 5,18 mètres considéré comme un agrandissement de la résidence existante en droits acquis de 22,12 mètres carrés excédentaires contrevenant à l'article 19.8 du 40-2004 mentionnant que le bâtiment principal sur un terrain non desservi ne peut excéder 8% de la superficie du terrain.


Désignation de l'immeuble : 407, chemin des Plages

Lot : 2 677 537

Zone : VIL-18

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 22^e jour de mai 2019.



Nathalie Labelle

Secrétaire-trésorière par intérim

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le conseil, ce 22^e jour de mai 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour de mai 2019.



Nathalie Labelle

Secrétaire-trésorière par intérim